

Mutuelles du Soleil s'engage pour la formation et crée une Académie en alternance

Pour développer des nouvelles compétences stratégiques et faire face aux difficultés de recrutement, Mutuelles du Soleil, acteur engagé dans la protection sociale et l'accès aux soins pour tous, lance son Académie. 15 étudiants en alternance y font leur première rentrée.

Issus d'horizons différents (Institut de Formation Pharmacie et Santé (CCI de Nice), Sud Formation (CCI Hérault), Saint Vincent de Paul à Nice, Université de Nice Sophia Antipolis, MediaSchool Nice, Université Aix Marseille, Groupe école pratique (CCI Marseille Provence), Escocom), **15 étudiants ont été sélectionnés pour suivre une formation diplômante au sein de l'Académie en Contrat de Professionnalisation ou en Contrat d'Apprentissage.**

De grands moyens au service de grandes ambitions

Pour la formation de cette promotion, Mutuelles du Soleil consacre un budget de **300 000 euros** (soit, un investissement de près de 20 000 euros par étudiant).

L'objectif de l'entreprise est ainsi de favoriser l'embauche en interne de salariés formés et qualifiés mais aussi préparer les jeunes au monde du travail et développer la marque employeur.

Pour constituer sa toute première promotion, l'Académie Mutuelles du Soleil a sélectionné **15 étudiants** selon plusieurs critères :

- Leurs compétences acquises à travers leurs

diplômes obtenus ou en préparation et leurs expériences professionnelles (job d'été, stages ou expérience professionnelle pour les personnes en reprise d'étude)

- Leur motivation à travailler dans le secteur de la protection sociale et au sein de Mutuelles du Soleil en particulier
- Leur intérêt pour le poste
- Leur savoir-être

En sélectionnant et en formant des profils prometteurs, l'Académie Mutuelles du Soleil se veut être ainsi **un creuset de potentiels et de futurs talents pour le groupe.**

Des formations adaptées aux métiers de la protection sociale

L'Académie propose aux étudiants **9 filières de formation et 7 départements**, allant du Certificat de Qualification Professionnelle au Master spécialisé.

En plus des cours, les étudiants sont en contrat d'alternance en entreprise dans les différents services qui la composent :

- En agence (Montpellier, Nice, Cannes)
- Dans les départements fonctionnels : Prestations Tiers, Juridique, Communication et Marketing, Comptabilité, Ressources Humaines, Plateforme Téléphonique.

Pour favoriser leur intégration et la qualité de leur apprentissage, les étudiants sont encadrés par des tuteurs dans leur département, spécialement formés aux techniques d'encadrement et de transmission. Un vrai relai qui renforce la cohésion des équipes et la transmission des savoirs.

Les bénéfiques de l'Académie

En alliant formation théorique et expérience pratique en entreprise, l'Académie Mutuelles du Soleil offre aux apprenants de bénéficier d'**une formation 100 % adaptée aux réalités de l'entreprise et du secteur.**

Journées d'intégration et de « team building », suivi

personnalisé, outils de communication... l'Académie renforce **la cohésion d'équipe et la fierté d'appartenance**, des éléments importants pour sa culture d'entreprise tournée autour des valeurs de solidarité, de respect et de bienveillance.

A travers son Académie qui associe développement des compétences techniques mais aussi expérience terrain et valeurs éthiques, Mutuelles du Soleil se montre une nouvelle fois acteur engagé dans la protection sociale et le bien-être de ses salariés. Avec l'embauche des futurs diplômés de l'Académie, Mutuelles du Soleil veut ainsi renforcer ces principes fondateurs dans tous ses départements.

Objectif : développer un mentorat inversé de sorte que ces étudiants formés aux techniques et méthodes innovantes – tout autant qu'au savoir-être – soufflent un vent nouveau dans le groupe.

A propos du Groupe MUTUELLES DU SOLEIL

Acteur majeur de la santé dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Occitanie, Mutuelles du Soleil a un ancrage fort dans les régions et une expérience de plus de 170 ans dans les métiers de la protection sociale.

Issue de la fusion entre différentes mutuelles, Mutuelles du Soleil, compte **300 000 personnes assurées** (régime complémentaire et régime social des indépendants) dont plus de **100 000 commerçants, artisans et professions libérales** (jusqu'à février 2020 date de la bascule du régime social des indépendants au régime général)

2 pôles d'activité au service des particuliers et des professionnels du territoire.

Santé – Assurance (dit aussi « Livre II ») :

complémentaire santé, prévoyance, retraite, prévention et gestion de la Sécurité sociale pour les indépendants
Président : Jean-Pierre Gay
Siège social : Mutuelles du Soleil – 36-36 bis, av. Maréchal Foch - CS 91296 - 06005 Nice Cedex 1

Réseau de services et de soins (dit aussi « Livre III ») :

3 services de soins infirmiers à domicile (Nice (06), Digne-les-Bains (04), Salon-de-Provence (13))
2 équipes spécialisées Alzheimer (Nice (06), Digne-les-Bains (04))
5 magasins d'optique (Nice (06), Gap (05), Manosque (04), Avignon (84), Marseille Canebière (13))
1 centre d'audition (Marseille Canebière (13))
2 centres d'information gérontologique (Digne-les-Bains, Sisteron (04))
1 maison de retraite médicalisée (La Roque d'Anthéron (13))
Président : Alain Chamary
Siège social : Mutuelles du Soleil - 6, avenue du Parc Borély - CS 60013 - 13295 Marseille Cedex 8

PLUS D'INFORMATIONS SUR

WWW.MUTUELLESDUSOLEIL.FR



Contacts presse

Valérie ARNULF
valerie@vcomk.com
06 27 36 57 91
04 93 54 28 85

Cyrielle PUGLISI
Responsable Marketing Communication
cyrielle.puglisi@mutuellesdusoleil.fr
04 93 92 77 51